



ARRÊTÉ N° C24-03-10

FIXANT LES LISTES DES CANDIDATS ADMISSIBLES A L'EXAMEN PROFESSIONNEL D'ACCÈS AU GRADE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE, SESSION 2023/2024

La Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Maine et Loire ;

Vu le Code Général de la Fonction Publique ;

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux ;

Vu le décret n° 2007-114 du 29 janvier 2007 modifié fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 11 et 26 du décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale ;

Vu la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 2016-1372 du 12 octobre 2016 modifiant, pour la fonction publique territoriale, certaines dispositions générales relatives aux fonctionnaires de catégorie C et divers statuts particuliers de cadres d'emplois de fonctionnaires de catégorie C et B ;

Vu le schéma de coopération, de mutualisation et de spécialisation signée entre Centres de gestion des Pays de la Loire identifiant les missions communes à exercer au niveau régional ;

Vu la charte régionale entre le Centre de Gestion de Maine et Loire et les Centres de Gestion de la Vendée, de la Loire-Atlantique, de la Mayenne et de la Sarthe tendant à l'organisation des spécialités suivantes pour le compte de l'ensemble des Centres de Gestion de la Région des Pays de la Loire :

- « Mécanique, électromécanique » par le Centre de Gestion de la Mayenne ;
- « Communication, spectacle » par le Centre de Gestion la Loire-Atlantique ;
- « Logistique et Sécurité » par le Centre de Gestion du Maine et Loire ;
- « Artisanat d'art » par le Centre de Gestion de de la Sarthe ;
- « Conduite de véhicules » par le Centre de Gestion de la Vendée ;

Vu l'arrêté n° C23-03-17 en date du 30 mars 2023 établi par le Centre de Gestion de Maine et Loire portant ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de deuxième classe, session 2023/2024 ;

Vu l'arrêté n° C23-06-45 en date du 30 juin 2023 établi par le Centre de Gestion de Maine et Loire fixant la liste des membres du jury de l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de deuxième classe, session 2023/2024 ;

Vu l'arrêté n° C23-06-46 en date du 30 juin 2023 établi par le Centre de Gestion de Maine et Loire fixant la liste des concepteurs de l'épreuve écrite d'admissibilité de l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de deuxième classe, session 2023/2024 ;

Vu l'arrêté n° C23-11-54 en date du 20 novembre 2023 établi par le Centre de Gestion de Maine et Loire fixant la liste des candidats admis à concourir à l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de deuxième classe, session 2023/2024 ;

Vu l'arrêté n° C23-11-55 en date du 20 novembre 2023 établi par le Centre de Gestion de Maine et Loire fixant la liste des correcteurs de l'épreuve écrite d'admissibilité de l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de deuxième classe, session 2023/2024 ;

Vu l'arrêté n° C24-03-09 en date du 1^{er} mars 2024 établi par le Centre de Gestion de l'Inpse et l'Inpse modifiant la liste des membres du jury de l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de deuxième classe, session 2023/2024 ;

Vu le procès-verbal du 1^{er} mars 2024 fixant la liste des candidats admissibles.

ARRÊTE

Article 1 : Les listes des candidats admissibles à l'examen professionnel d'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2^{ème} classe, session 2023/2024 sont fixées ainsi qu'il suit par spécialité et par ordre alphabétique :

Spécialité : Logistique et Sécurité :

Nom et prénom	Nom de naissance	Autre(s) prénom(s)
BATIOT David		
BESSAU Nicolas		Philippe Stéphane
CAHOT Cathia		Giliane Georgette
COLOMBIE Dominique		
CUMINAL Olivier		Patrice Gabriel
DUCHASSIN Sabrina		Patricia
FREMONDIERE Victor		
GALMARD Mathieu		Claude Henri Daniel
GARNIER Quentin		Pierre, Joseph
GAUTREAU Gianni		Miguel Philippe
HOUSSEN Tsiango		
JEFFRAY Julien		
LE BRETON Michel		Maurice Joffrey
LEFEVRE Stéphane		
LENZI Fabien		
LEVESQUE Lionnel		Gerard
LOUIS Brandon		Philippe
MARTINEAU Tiphany	<i>née ELQUEZABAL</i>	
MENARD Dimitri		
MILET Pierrick		
MINET Fabrice		André
NASSIF Abdelhadi		
RENOULT Ludovic		
SOUSA Ricardo		Alberto
TAUDON Christopher		
VAVASSEUR Alexis		Julien
<i>Nombre de candidats admissibles</i>		26
<i>Spécialité : Logistique et Sécurité</i>		

Spécialité : Bâtiment, travaux publics et voirie réseaux divers :

Nom et prénom	Nom de naissance	Autre(s) prénom(s)
AMINOT Sébastien		
ANGER Clovis		
AUBOURG Johnny		
BARANGER Vincent		Jean
BARBOT Ludovic		
BAZANTAY Sévrien		Philippe, Frederic
BEAUDUSSEAU Emmanuel		
BENJAMIN Yann		
BERTIN Frédéric		
BINET Valentin		André Louis
BLANCHON Cyril		
BOUTREUX Laurent		Jean Jacques
BREHERET Grégory		
CARRE Christophe		

CAUET Antoine		André Albert
CESBRON Regis		
CHEMINEAU Nicolas		Henri Alain
COSNET Simon		
COUTARD Patrice		
DAMIENS Bastien		
DEBARRE Jordan		Samuel
DELAHAYE Benjamin		François Georges
DELMUR Walid		
DEPIVO Raynald		Jean-Pierre
DERSOIR Philippe		
DUFIEF Willy		
DULERMEZ Steve		
DUSSEY Nicholas		
FAUX Olivier		
FLECHEAU Florian		Bruno
FOURMOND-COUET Aymeric		
FOURY Antoine		Laurent Fabien
FRADET Morgan		
GABORIT Vincent		
GOURDON David		Franck Serge Louis-Marie
GROIZET Jean Michel		
GUEGNIARD Samuel		
GUILLET Christophe		
GUÉDON Sébastien		Johnny Louis
HAMELIN Eric		Simon Marcel
HAMMOU ALLAL Abdellah		
JACKOWSKI Valérie	<i>née RENUIT</i>	
JOSSE Mickael		
LAMARE Alexandre		Louis Paul
LE BORGNE Paul		Bernard Raymond
LE CLAINCHE Mathieu		
LEBOUCHER Kevin		
LEMONNIER Mickael		
LEROUX Denis		
LORIGNY Cédric		Joseph
MACE Yohann		
MALLET Olivier		Jacques Pierre
MANORÉ Julien		
MARTINET Melvin		
MONORY Mickael		Jacques
MORILLE Frédéric		
ORY Damien		Serge René
OSSANT Stephane		Marcel Christophe
PIAUMIER Nicolas		
PÉNARD Emilien		
RAYMOND Anthony		
ROLLET Christophe		
SAMARRO Olivier		Christian
SANAOUI Abdelkrim		
SEBILEAU Anthony		
SUPIOT Nicolas		Patrick Daniel
TCHA Faty		
TOURNEUX Pascal		
VERRON Benoit		
VINCONNEAU Damien		
<i>Nombre de candidats admissibles</i>		70
<u>Spécialité : Bâtiment, travaux publics et voirie réseaux divers</u>		

Spécialité : Espaces naturels, espaces verts :

Accusé de réception en préfecture
049-284900024-20240301-C24-03-10-AR
Date de télétransmission : 04/03/2024
Date de réception préfecture : 04/03/2024

Nom et prénom	Nom de naissance	Autre(s) prénom(s)
BERAUDY Lolita		Tatiana
BONI Olivier		
BOUCHEREAU Florian		Cyril, Yohann
CAVANNA Victorien		Emmanuel
CHARBONNIER David		Romain
CHASSANY Sebastien		
CIMIER Sébastien		Gilles Gabriel
DEFONTAINE Nicolas		Marcel René
DESETRES Florent		Frédéric Claude
FEUFEU Jerome		
FRANCHET Quentin		
GERMAIN Guillaume		
GIBOUIN Gaetan		
GIGON Charles-Henri		Dominique Jean-Jacques
GODINEAU Landry		
GOURDON Kevin		Jerome
LE JEUNE David		Jean Paul
LEROY Gauthier		Jean-Pierre
LOREE Romain		
MACE David		
MAILLAUD Nicolas		
MAROLLEAU Yves		Jean Marc
MARTINEAU Alexis		Benjamin Eloi
MAUNAY Steeve		
NEVEU Jeremy		
NOEL Kevin		Guy, Michel
ORY Nicolas		Joël Béatrice
PANCHÈVRE Anastasia		
PESQUEUX PREVOST Maxime	<i>né PREVOST</i>	Alexandre Marcel
PINEAU Baptiste		Quentin
PITON Willy		Jean-Paul Claude
POIDEVIN Florian		Nicolas
POIRIER Clémentine		
POUPARD Sébastien		Eric
REMEAU Manuel		Georges Laurent
REVEILLERE Thomas		Andre Joseph
ROBY Brandon		
TRICOT Alexis		
<i>Nombre de candidats admissibles</i>		38
Spécialité : Espaces naturels, espaces verts		

Spécialité : Restauration :

Nom et prénom	Nom de naissance	Autre(s) prénom(s)
COREAU Kristelle		Marie Henri
DELAUNAY Jessica		Marie-Odile Jackie
DENIS Corinne		Corinne, Marie Josephe, Christelle
HANQUEZ Dounia	<i>née FETHI</i>	Margot
JACQUA Michaela	<i>née MARCELIN</i>	Jérôme
LABILLOIS Nathalie		Marie-Christine
LIZEE Jérôme		
PINEAU Catherine		
PIROUTECK Jérôme		
RAIMBAULT Marie-Pierrette		Georgette
ROUX Hugues		
TAMRANE Lydiline	<i>née MARSAULT</i>	

VILLENEUVE Jérôme		
ZAKOUTACHVILI Mziya	<i>née KHMALADZE</i>	
Nombre de candidats admissibles		14
Spécialité : Restauration		

Spécialité : Environnement, hygiène :

Nom et prénom	Nom de naissance	Autre(s) prénom(s)
ABDELALI Bouealem		
ALARY Véronique	<i>née LEBLANC</i>	Christiane Yvette
ANTOINE Médard		Elain Félix
ARNAULT Christophe		
BABIN Alexandra		Jeanne Bernadette
BEN AMMAR Angélique	<i>née LEMOINE</i>	
BESKRI Aymen Thomas		
BESSON Joshua		Jean Ludovic
BODINEAU Frédéric		Jacky Louis
BOUHRIBA Abdelkader		
BRIOS Alexandre		Maxime
BUSSON Tatiana	<i>née BRISSET</i>	Sylvie Brigitte
CHAMPAGNE Stéphane		
CHARBONNEAU Valerie	<i>née FOURCHER</i>	
COLOMBANI Gratien		
COMBIER Martin		
CROCHET Sandrina	<i>née FERRE</i>	
GOUDARD Jacques		
GROLLEAU Philippe		
GUILLOTTE Lucie	<i>née BLANCHARD</i>	
JOUBERT Clémence	<i>née DEVANNE</i>	Nadia Christelle Marie
LAGLENE Jessica		Julie
LEBLANC Alexis		
LIVENAIS Dylan		
MAURICE-BELAY Gabriel		
MUREA Maria	<i>née BACIU</i>	
NOPPE Amandine		
PEREZ Christelle		Dolorès
POPINEAU Jimmy		Raphael Xavier
RUELLE Odile	<i>née BLOUIN</i>	
SIEDI Esperant		
TINERAC Daniel		
VASLIN SAUMUREAU André		Marie, Michel
Nombre de candidats admissibles		33
Spécialité : Environnement, hygiène		

Article 2 : Le présent arrêté, peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de NANTES dans un délai de deux mois à compter de sa notification. La juridiction administrative compétente peut notamment être saisie via une requête remise ou envoyée au greffe du tribunal administratif ou aussi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr. Monsieur le Directeur du Centre de Gestion est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Monsieur le Préfet de Maine et Loire.

Fait à Angers le 1^{er} mars 2024

E. MARQUET
Présidente du Centre de Gestion

